

Granotes

Économie
Radioscopie
du parc d'activités
Page 3

Culture

La ville mène l'enquête

Page 12



Urbanisme

Une modification du POS lancée.

.....Page 3

Travaux

Le panorama des chantiers.

.....Pages 4-5

Économie

Radioscopie du parc d'activités.

.....Page 6

Finances

Taux d'imposition : le palmarès régional.

.....Page 7

Vie municipale

Prévenir pour mieux agir.

Quel Argelès-sur-Mer pour demain ?

Les dossiers du conseil municipal.

.....Pages 8 - 9 - 10

Solidarité

En piste pour le Téléthon.

.....Page 11

Culture

Votre avis nous intéresse.

.....Page 12

Animations

Les rendez-vous de Noël.

.....Page 13

Zooms

Retours sur l'actualité.

.....Pages 14-15

Agenda

Tous les rendez-vous.

.....Page 16



Directeur de la publication

Pierre Aylagas,
Maire d'Argelès-sur-Mer
Allée Ferdinand Buisson
66700 Argelès-sur-Mer
Tél. 04 68 95 34 58

Rédaction et Maquette

Service Communication

Crédits photographiques

Service Communication

Imprimerie

Imprim' Agly (Estagel).
Papier 100% recyclé.



Papier recyclé

Éditorial



Pierre Aylagas

Maire d'Argelès-sur-Mer
Président de la Communauté
de Communes Albères - Côte Vermeille

En hommage à Georges Frêche

A ma demande, le conseil municipal a voté un vœu demandant à la région Languedoc-Roussillon de rebaptiser du nom de Georges Frêche le lycée qui devait initialement porter le nom d'Emile Combes. La communauté de communes Albères - Côte Vermeille a effectué la même démarche.

C'est à mon sens, au nom des citoyens, la reconnaissance qu'Argelès-sur-Mer et toutes les communes de notre territoire concernées par cet établissement devaient à Georges Frêche. Il s'est battu à nos côtés, avec l'ALEC (Association pour le lycée Emile Combes), les parents d'élèves et les enseignants pour que ce lycée devienne réalité et que nos jeunes puissent accéder à un enseignement de qualité à proximité de leur domicile.

Georges Frêche nous a quittés trop tôt. Il lui avait fallu 27 ans pour faire de Montpellier, jusqu'alors une paisible ville moyenne, la 8^e métropole de France.

Il ne sera resté que 6 ans à la tête de la région Languedoc-Roussillon, beaucoup trop peu pour que puisse s'exercer pleinement son talent de visionnaire et de bâtisseur.

Georges Frêche a souvent suscité le débat. A tort ou à raison, et toujours avec passion. L'homme ne laissait pas indifférent mais il respectait ses engagements. Et il a toujours considéré avec attention les dossiers présentés par la ville d'Argelès-sur-Mer parce qu'ils étaient cohérents et s'inscrivaient dans une logique de développement de notre territoire.

Depuis 2004, la région Languedoc-Roussillon a apporté son concours financier à des événements comme les Enfants de la Mer, les Méditerranéennes puis les Déferlantes. Elle a financé des travaux pour la rénovation du parking nord de la gare et la piste cyclable de la route de Taxo à la Mer. Elle s'est impliquée dans le développement durable en subventionnant à hauteur de 300 000 euros la production d'eau chaude solaire au lotissement les Cyprès (64 logements) et à la résidence l'Oliveraie (23 logements). Dans le domaine du tourisme, 39 entreprises argelésiennes adhèrent au label Qualité Sud de France lancé par la région. Le nouveau Centre d'interprétation de l'Albera, inauguré en avril 2010, a bénéficié d'une subvention de 170 000 euros. Enfin, le 27 février dernier, la région a voté un financement d'un million d'euros pour la future piscine couverte intercommunale.

Voilà comment la région a, depuis 2004, accompagné Argelès-sur-Mer. Avec le nouveau président, Christian Bourquin, nous rentrons dans une nouvelle ère. Je suis persuadé que, dans la continuité du travail effectué depuis 6 ans avec Georges Frêche, nous pourrions nouer des partenariats aussi fructueux.

Une modification du POS lancée

Le conseil municipal veut autoriser l'urbanisation d'une zone de 4,5 hectares, chemin de Neguebous. Cette modification du Plan d'Occupation des Sols n°10 va également permettre à des agriculteurs de développer leurs projets dans l'agrotourisme.

Chemin de Neguebous, l'emprise de l'ancien camping la Sorède va accueillir une Maison d'Accueil Spécialisée pour handicapés, des logements collectifs et une résidence de tourisme. Les travaux y débiteront dans quelques semaines.

Pour gérer et coordonner le développement de ce secteur, un Programme d'aménagement d'ensemble a été adopté par le conseil municipal en 2007 (*lire encadré*).

C'est dans des parcelles mitoyennes, en direction de Taxo d'Avall, que le conseil municipal entend ouvrir à l'urbanisation une zone de 4,5 hectares. C'est une des raisons de la modification n°10 du Plan d'Occupation des Sols (POS) qui a été approuvée par l'assemblée en septembre.

" Cette zone n'est ni inondable, ni soumise au risque d'incendie, et en continuité d'urbanisation" a souligné Pierre Aylagas lors de la présentation du dossier.

Le PAE de Neguebous

Le Programme d'aménagement d'ensemble du secteur de Neguebous a été approuvé par le conseil municipal en novembre 2007. Le coût des équipements publics à réaliser (terrassment et voirie dont un rond-point, réseaux pour les eaux usées et pluviales, espaces verts, frais d'études et financiers) s'élève à 1 812 123 euros.

Les aménageurs de ce secteur prendront en charge 90,63 % de la dépense totale.



Un Programme d'aménagement d'ensemble (PAE) du secteur de Neguebous a été réalisé. La zone qui est soumise à la modification n°10 du POS se situe dans la continuité de celui-ci en direction de Taxo d'Avall.

"Elle constitue une unité foncière autonome. Elle est située en bordure du bois de la Sorède, espace vert préservé et qui le restera" a poursuivi le maire.

La modification du POS dans cette zone pourrait permettre l'implantation d'une structure médico-sociale pour handicapés gérée par l'Enfance Catalane.

Elle verrait aussi la réalisation de 150 à 170 logements dont la majeure partie serait constituée de parcelles individuelles ou de maisons de ville (habitation de 2 faces) dans le cadre d'un nouveau lotissement communal.

En bordure du chemin, un programme de logements sociaux sur plusieurs îlots serait également lancé. La desserte du secteur sera facilitée par la création d'un rond-point d'accès et d'une sortie sur le chemin de Neguebous.

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un projet urbain visant à valoriser cette entrée de ville. Un nouveau Programme d'aména-

gement d'ensemble sera élaboré pour répartir le financement des équipements publics entre les divers aménageurs.

Parmi ses autres dispositions, cette modification du POS permettrait l'implantation route de Collioure de locaux pour l'association "France Alzheimer", locaux qui comprendraient un

accueil de jour. Le lancement de cette modification a été adopté à l'unanimité (4 abstentions de l'opposition). Le projet a été présenté aux personnes publiques (Etat, conseils général et régional, communauté de communes).

L'enquête publique sera ouverte en début d'année.

Tourisme vert

Développement de l'agrotourisme

Parmi les autres points particuliers de cette modification du POS, on relève la possibilité qui serait désormais offerte à certains agriculteurs de transformer leurs bâtiments agricoles en gîtes, chambres d'hôtes ou tables d'hôtes, possibilité qui n'existe pas dans le POS actuel.

"Nous avons demandé à la Chambre d'Agriculture de procéder à un recensement des agriculteurs dont les bâtiments pourraient être utilisés dans le cadre de l'agrotourisme" a expliqué Pierre Aylagas. 48 exploitations agricoles ont fait l'objet de cette enquête et 8 d'entre elles répondent aux critères.

9 bâtiments agricoles pourraient être concernés par cette modification. Le changement de destination de ces bâtiments devra prendre en compte les prescriptions de mise hors d'eau du Plan de prévention des risques d'inondation en vigueur.

Le panorama des chantiers au village

Route nationale

Les travaux de modernisation de cette voirie (chaussée, élargissement des trottoirs, sécurisation de la piste cyclable bidirectionnelle, végétalisation, éclairage, installation d'un nouveau mobilier urbain) ont commencé. C'est la portion comprise entre le pont de la Massane et l'avenue de la Gare qui est concernée par cette première tranche qui s'achèvera au printemps 2011. Actuellement, les entreprises interviennent en premier lieu sur les réseaux humides (eau, assainissement, suppression des branchements en plomb), puis sur le réseau pluvial.

De la mi-décembre à la mi-janvier, le chantier sera neutralisé pour favoriser la circulation et l'activité commerciale pendant les fêtes.

Cette tranche de travaux verra également la rénovation du passage du Général Palmarole, passage dont les escaliers conduisent de la route nationale à la place des Castellans.



Cette rénovation mettra également en valeur les fortifications. La seconde phase de l'opération de modernisation, pour le secteur compris entre l'avenue de la Gare et le rond-point des Evadés de France, débutera à l'automne 2011 pour s'achever au printemps 2012.

Le calendrier des travaux

- **Mi-décembre / mi-janvier** : neutralisation du chantier pendant les fêtes.
- **Mi-janvier / mi-février** : travaux sur le côté droit de la chaussée (sens Perpignan - Collioure) ; circulation sur le côté gauche.
- **Mi-février / mi-mars** : travaux sur le côté gauche de la chaussée (sens Perpignan - Collioure) ; circulation sur le côté droit.
- **Mi-mars / fin mars** : réfection du revêtement de la voie de circulation.
- **Début avril / mi-avril** : réfection du revêtement de la piste cyclable. Installation du mobilier urbain. Rénovation de la rampe de l'allée Buisson débouchant sur la route nationale.

Les dispositions en matière de circulation

- A moins de circonstances particulières, la circulation ne sera jamais totalement coupée, mais sera organisée d'un côté ou de l'autre de la voie.
- Les véhicules et cyclistes circuleront sur la même voie durant toute la durée du chantier.
- La circulation bidirectionnelle des cyclistes ne sera pas possible entre le carrefour des feux et le pont de la Massane.
- Les piétons ne pourront cheminer que sur un côté de la route en fonction de l'avancement du chantier. L'accès aux habitations et aux commerces sera maintenu avec une mise en place provisoire qui évoluera avec la planification des travaux.
- Pendant la première partie du chantier, les stationnements des véhicules seront interdits (du 18 octobre au 15 février), exceptés lors de l'interruption des travaux durant les fêtes de fin d'année.
- Lors de la mise en place du réseau pluvial au carrefour des feux, la circulation sera alternée.



Rues Bourdan et Jean Moulin

Dans le cadre du programme annuel de modernisation de la voirie au village, les chaussées des rues Pierre Bourdan et Jean Moulin ont été rénovées après l'été.

et à la plage

Avenue de Charlemagne

Les travaux inscrits dans le PAE (Programme d'aménagement d'ensemble) du secteur de Charlemagne ont débuté.

Ils verront la construction d'un rond-point à hauteur de l'hôtel Charlemagne et la réalisation d'une voie transversale reliant l'avenue de Charlemagne à la route de Collioure.

Actuellement, les entreprises procèdent à l'installation d'un réseau de collecte des eaux pluviales. Dans le même temps, un bassin de rétention est en cours d'aménagement derrière le Centre technique municipal. En cas de pluie, les eaux ainsi collectées se déverseront dans l'Abat.



Rond-point de l'Arrivée

L'aménagement urbain entre le rond-point de l'Arrivée et celui de l'Europe s'est terminé au printemps dernier.

Il restait à doter la chaussée du rond-point d'un nouveau revêtement. Cela a été réalisé début novembre avec la pose d'un enrobé phonique destiné à limiter les nuisances phoniques pour les riverains.

Parc d'activités : une nouvelle signalétique



Avant la fin de l'année, une nouvelle signalétique va être installée dans le Parc d'activités économiques. 164 nouveaux panneaux du modèle que nous publions ci-contre y seront posés.

Circulation Navette gratuite les jours de marché

Depuis début octobre, la navette interparkings circule gratuitement tous les mercredis et samedis, jours de marché de 10h à 13h.

Elle emprunte le trajet suivant : mairie, parking de la Gare, place Gambetta, parking des Balcons d'Azur (avenue de la Libération), stade Gaston Pams (devant la piscine), avenue Molière (parking de l'espace Jean Carrère), rond-point des Trabucaires et rond-point du Porcariu (parking de l'école la Granotera).

20 minutes sont nécessaires à la navette pour accomplir son circuit. C'est la solution idéale pour stationner facilement les jours de marché.

Radioscopie du parc d'activités

Avec 200 entreprises employant 1 401 personnes, un chiffre d'affaires de 159 millions d'euros, le Parc d'activités économiques joue un rôle de plus en plus important dans l'économie d'Argelès-sur-Mer et de son bassin d'emploi.

Si le secteur touristique joue toujours un grand rôle dans l'économie argelésienne, cette dernière est en pleine diversification.

C'est ce que démontre une étude réalisée par la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Perpignan et des Pyrénées-Orientales, étude (*lire encadré*) réalisée l'été dernier à la demande de l'Union des parcs d'activités méditerranéens (UPAM), association dont le siège est à Argelès-sur-Mer.

Cette étude visait à déterminer le poids économique du Parc d'activités économiques (PAE). Le début de l'aménagement du PAE remonte à 1981. Il a été l'objet de plusieurs tranches d'aménagements. La dernière, en 2004, a vu le lancement, sur plus de 7 hectares, de la zone économique qui regroupe l'activité commerciale.

Près de 30 ans après, le PAE



s'étend sur 51 hectares et accueille 200 établissements dans des secteurs d'activités très variés : commerce, commerce de gros, services, restauration, construction et travaux publics, transport et logistique, industrie et fabrication, automobile et réparation.

Par secteur d'activités, ce sont les services (30%), les commerces de détail (21,5%) et la construction - travaux publics qui sont le plus représentés dans le PAE.

En terme d'emplois, le PAE regroupe 1 401 emplois dont 1 108 équivalents temps plein. C'est le commerce qui génère le plus d'emplois (438) devant les services (271) et la construction - travaux publics (236). A noter que plus de 2/3 des salariés (67,8 %) bénéficient d'un CDI (Contrat à durée indéterminée). L'étude permet également de mieux cerner le profil des entreprises et leur implantation sur le site.

47,7% des 200 entreprises s'y sont installées de 2000 à 2008 et 19,2% en 2009 et 2010. Près de deux entreprises sur trois ont été créées à Argelès-sur-Mer et y exercent toujours leur activité.

Il est intéressant de noter la forte attractivité du parc puisque 12,4 % des entreprises ont déplacé leur activité d'une autre

commune vers Argelès-sur-Mer. A titre de comparaison, le Pôle économique Saint-Charles et l'espace Polygone-Torremila ont respectivement un taux de transfert de 5% et de 9%.

Dernier point évoqué par l'étude de la CCI, le chiffre d'affaires du PAE. Il s'élevait à 159 millions d'euros pour l'exercice 2009 sans tenir compte de celui généré par les entreprises implantées en 2008 et 2009.

Un chiffre d'affaires à rapprocher de celui généré par le secteur touristique qui était évalué en 2009 à 210 millions d'euros.

Aujourd'hui, le PAE joue un rôle majeur dans l'économie de la ville et, plus largement, du bassin d'emploi.

Le lancement en 2011 de l'aménagement du secteur (2,9 hectares) situé au nord de la zone commerciale va encore le conforter.

L'avis de l'élu

Avec sa position stratégique, notre ville est le coeur du bassin d'emploi du sud du département. Le Parc d'activités économiques y joue un rôle prépondérant et, à ce jour, la ville ne dispose plus de parcelles à y vendre.

L'aménagement du dernier secteur aujourd'hui disponible va permettre d'accueillir un commerce de distribution alimentaire, des artisans et des entreprises, ce qui aura des retombées favorables en matière d'emploi.

Aujourd'hui, le développement économique d'Argelès-sur-Mer dépasse le cadre



communal pour se concevoir à l'échelle d'un territoire comme celui de la communauté de communes. C'est le sens de la réflexion que nous menons. Elle s'accompagne d'une politique de création de logements, sociaux ou privés, visant à permettre à ceux qui travaillent dans la commune d'y résider.

Jean-Christophe Kerjouan
Conseiller municipal
chargé du Parc d'activités

Les conditions de l'étude

L'étude a été réalisée aux mois de juin et juillet 2010 sous la forme d'un entretien et d'un questionnaire à remplir par les entreprises situées dans le périmètre formé par l'avenue de Mongat (route de Saint-André) au sud, l'avenue d'Hürth (route d'Elné) à l'ouest et la RD 914 à l'est.

Taux d'imposition : le palmarès régional



En 2009, parmi toutes les villes de plus de 10 000 habitants de la région Languedoc-Roussillon, Argelès-sur-Mer était celle qui appliquait les taux communaux d'imposition les plus bas pour les taxes d'habitation, sur le foncier bâti et sur le foncier non bâti.

L'automne est la période où arrivent dans les foyers les avis d'imposition pour la taxe d'habitation (TH), la taxe foncière (TF) et la taxe sur le foncier non bâti (TFNB).

C'est aussi l'époque où les médias dressent des tableaux comparatifs entre les communes sur la fiscalité locale.

Le tableau ci-contre recense les taux communaux d'imposition appliqués en 2009 dans les 27 villes de la région Languedoc-Roussillon dont la population est supérieure à 10 000 habitants.

Parmi elles, avec Argelès-sur-Mer, 4 sont situées dans les Pyrénées-Orientales : Perpignan, Saint-Estève, Canet-en-Roussillon et Saint-Cyprien.

Pour la TH, les taux communaux d'imposition s'appliquent sur une valeur locative calculée par l'Etat.

Cette valeur locative résulte de l'évaluation par les services fiscaux du bien que vous occupez. A cette valeur locative, les communes peuvent appliquer des dégrèvements.

Ce que fait Argelès-sur-Mer avec un abattement de 15% pour les résidences principales et pour les charges de famille : 20% pour les deux premières personnes et 25% à partir de la troisième.

Ces dégrèvements sont le maximum autorisé.

A la valeur alors obtenue s'appliquent les taux d'imposition votés par les communes.

Plus le taux est élevé, plus l'impôt payé par le contribuable est lourd.

Que ce soit pour la TH, la TF et la TFNB, les taux appliqués en 2009 par Argelès-sur-Mer

	TAXE D'HABITATION	FONCIER BÂTI	FONCIER NON BÂTI
Agde	18,99 %	25,46 %	65,02 %
Alès	20,55 %	33,49 %	64,74 %
Argelès-sur-Mer	11,33 %	14,76 %	35,90 %
Bagnols-sur-Cèze	12,64 %	21,00 %	67,50 %
Beaucaire	13,19 %	23,90 %	53,20 %
Béziers	22,61 %	30,23 %	70,79 %
Canet-en-Roussillon	14,71 %	19,21 %	44,25 %
Carcassonne	15,94 %	41,69 %	113,05 %
Castelnaudary	12,69 %	33,87 %	93,82 %
Castelnau-le-Lez	17,44 %	36,14 %	127,23 %
Frontignan	23,79 %	32,45 %	118,00 %
Lattes	18,48 %	27,32 %	80,32 %
Limoux	12,84 %	33,17 %	88,74 %
Lunel	20,94 %	39,10 %	80,66 %
Mauguio	15,04 %	18,13 %	97,63 %
Mende	12,49 %	28,67 %	198,80 %
Mèze	17,73 %	35,57 %	90,02 %
Montpellier	22,49 %	31,18 %	112,71 %
Narbonne	12,13 %	30,15 %	71,79 %
Nîmes	29,33 %	31,05 %	83,76 %
Perpignan	16,68 %	24,44 %	37,26 %
Saint-Cyprien	17,35 %	23,19 %	76,41 %
Saint-Estève	13,25 %	19,10 %	46,11 %
Saint-Gilles	18,65 %	35,18 %	108,61 %
Sète	28,74 %	42,12 %	60,44 %
Vauvert	14,66 %	29,44 %	86,01 %
Villeneuve-lès-Avignon	14,32 %	31,88 %	115,63 %

étaient les plus faibles de toutes les villes de plus de 10 000 habitants de la région.

Pour la taxe professionnelle qui n'apparaît pas dans ce tableau, le taux 2009 appliqué à Argelès-

sur-Mer était de 14,16%.

A titre comparatif, il était de 19,59% dans les 26 communes qui composent la communauté d'agglomération Perpignan-Méditerranée.

(Source : Direction générale des collectivités locales - Ministère de l'Intérieur - Chiffres 2009 - Publié par l'internaute)

Prévenir pour mieux agir

La ville a adopté son Plan communal de sauvegarde (PCS), outil de prévention et d'action pour faire face à des situations d'urgence : inondations, incendie, neige, séisme...

Le 8 mars dernier, en quelques heures, près de 60 centimètres de neige s'abattent sur Argelès-sur-Mer. Pendant plusieurs jours, la ville est paralysée avec des liaisons difficiles voire impossibles suivant les quartiers. Les espaces Waldeck-Rousseau et Jean Carrère, transformés en centre d'accueil, hébergent en toute hâte 200 personnes... La solidarité s'organise sur tout



le territoire communal grâce à l'implication de tous les acteurs, qu'ils soient publics ou privés. Pour faire face à ce type de crise, à des feux de forêts dans le massif des Albères, à des

inondations ou aux conséquences d'un coup de mer, le conseil municipal a adopté un Plan communal de sauvegarde (PCS).

En effet, la commune joue un rôle essentiel dans la prévention des risques, l'information et l'alerte de la population, l'appui à la gestion de crise et le soutien aux sinistrés. Le PCS est complémentaire du plan ORSEC (Organisation rapide des secours) déclenché par le préfet. Le dispositif présenté au conseil municipal et qui sera actionné dès qu'une crise interviendra s'appuie sur un diagnostic des risques existants (inondations, incendie, coup de mer), l'organisation à mettre en place pour assurer la protection et le soutien des populations et, enfin, sur les actions à mener sur le terrain.

Pour ces raisons, la ville a constitué une réserve communale de sécurité civile. Placée sous l'autorité du maire, elle est

constituée d'élus et d'agents communaux et comprend plusieurs cellules opérationnelles (transmissions, logistique, aide aux personnes, communication). Ce PCS fait également appel au milieu associatif. Une convention de partenariat sera signée avec la Section d'intervention humanitaire d'Argelès-sur-Mer (SIHA). Cette association avait démontré son efficacité lors de l'épisode neigeux du 8 mars 2010.

Par cette convention, la SIHA interviendra pour accompagner l'hébergement des sinistrés à l'espace Waldeck-Rousseau et disposera de moyens matériels. Enfin, un autre type de partenariat sera noué avec les acteurs privés susceptibles d'intervenir dans les domaines techniques, matériels, sanitaires, alimentaires, médicaux et humains en apportant leur concours à la commune. Là aussi, une convention entre la ville et ces acteurs privés déterminera le cadre de cette collaboration citoyenne.

Tribune de l'opposition

Drôle de démocratie locale

Lors du conseil municipal du 23/09/10, la municipalité d'Argelès a adopté une décision importante pour notre commune, l'autorisant à lancer une procédure de modification du POS (Plan d'occupation des sols) sur de nombreux points tous disparates dans leur destination.

Sans préjuger de l'opportunité de cette modification, les membres de l'opposition ont préféré s'abstenir. Une raison majeure à cela, le rapport de présentation concernant ce lourd dossier ne nous a été communiqué que la veille du conseil municipal, et ce parce que nous avons demandé qu'il nous soit communiqué.

Cette communication, on ne peut plus tardive ne nous a donc pas permis de réaliser une étude approfondie de ces documents, préalable indispensable à un vote sérieux. Nous espérons pour les membres de la majorité qu'ils ont eux au moins été informés suffisamment tôt du contenu des décisions qu'ils ont été amenés à voter.

Sur le plan démocratique, cela nous conduit à dénoncer des pratiques municipales peu respectueuses des droits de l'opposition et de l'information qu'elle est susceptible d'apporter à la population dans son ensemble. Les Argelésiens ne sont pas tenus d'entendre un seul son de cloche.

Aussi, si la loi prévoit 5 jours francs pour la communication à l'opposition du programme du conseil municipal, ce qui n'est jamais totalement respecté, il serait souhaitable, dans des cas de ce genre, que les dossiers soient communiqués beaucoup plus tôt aux conseillers municipaux pour qu'ils puissent voter en toute connaissance de cause.

7 janvier 2011

Les vœux du conseil municipal

Le conseil municipal invite toute la population à participer aux vœux du conseil municipal. Rendez-vous le 7 janvier à 18h30 à l'espace Jean Carrère pour une soirée où seront notamment remises les médailles de la ville aux Argelésiens méritants.

Quel Argelès-sur-Mer pour demain ?

Le conseil municipal a décidé d'engager un projet de territoire/agenda 21. Cette opération vise à concevoir le développement de la commune et de son territoire dans le cadre d'actions s'inscrivant dans une politique globale de développement durable à court, moyen et long terme.

Dans quel Argelès-sur-Mer vivrons-nous en 2020 et 2030 ? Quels sont les équipements publics, les infrastructures routières, les transports dont nous aurons besoin au quotidien ?

Comment concevoir la croissance de la ville dans le cadre d'une politique de développement durable qui respecte nos ressources, notre environnement, préserve la cohésion sociale tout en privilégiant des modes de production responsable ?

Quelle sera la place d'Argelès-sur-Mer d'ici 10 ou 20 ans, au sud du département, dans le

cadre d'une intercommunalité élargie et au sein du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) qui regroupe 20 communes ?

C'est à toutes ces questions et aux actions qui en découleront que doit répondre le projet de territoire/agenda 21 que le conseil municipal a décidé de lancer.

Première étape : le diagnostic réalisé jusqu'à la fin du premier semestre 2011.

Puis viendra le temps des propositions. La démarche étant participative et associant largement la population, nous aurons l'occasion d'en reparler.



La réalisation de pistes cyclables, ci-dessus celle de l'avenue de la Retirada, s'inscrit dans une politique de développement durable que la ville entend privilégier.

L'avis de l'élu

Le lancement de ce projet de territoire et d'un Agenda 21 communal a pour but de mettre en application les critères du développement durable dans les politiques impulsées par la ville. Tous les projets sont concernés.

Cette démarche est participative. Elle doit rassembler tous les acteurs, publics et privés bien sûr, mais aussi et surtout tous les Argelésiens concernés par le devenir de notre ville et de notre territoire.

Ce projet demande, en premier lieu, un diagnostic de notre territoire pour en recenser les forces, les faiblesses et les enjeux puis une évaluation des politiques de développement durable qui y



sont menées.

Ensuite sera élaboré un plan d'actions, actions hiérarchisées dont le cadre ne doit pas être seulement communal mais construit à l'échelle de notre territoire.

Demain, avec la diminution des financements publics, seules les actions s'inscrivant dans un cadre territorial élargi et intégrant les critères du développement durable pourront être lancées.

Bernard Ducassy
Conseiller municipal
délégué à la culture

L'agenda 21 en bref

Le terme Agenda 21 a été employé pour la première fois lors de la conférence de Rio en 1992.

Le mot agenda doit être compris au sens de programme. Celui-ci doit, selon les principes du développement durable, harmonieusement traiter les aspects économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

Un Agenda 21 local offre un cadre de travail aux collectivités locales et à leurs habitants pour y mettre en œuvre les concepts de développement durable.

Pour être partagé, un tel projet doit être construit avec la plus large participation de la population et des acteurs de la société civile (associations, entreprises, administrations).

Un agenda 21 doit constamment évoluer pour assurer son efficacité, d'où l'utilité d'une évaluation continue des actions mises en place.

25 décembre - 1^{er} janvier

Les marchés maintenus

Par décision municipale et après concertation avec les commerçants sédentaires et non sédentaires, les marchés des samedis 25 décembre et 1^{er} janvier 2011 se dérouleront comme à l'accoutumée au centre du village.

Arts et loisirs

Un nouvel atelier

L'association Arts et Loisirs, installée à l'espace Waldeck-Rousseau, ouvre un créneau horaire supplémentaire pour son atelier de broderie. Il accueille les amateurs de broderie traditionnelle, de points de croix, de Richelieu tous les lundis de 20h à 22h30. Renseignements au 04 68 95 80 62 l'après-midi.

Les dossiers du conseil municipal

Lors des séances de septembre et d'octobre, l'assemblée a adopté les délibérations suivantes.

Motion pour le lycée :

En octobre, le conseil municipal a approuvé une motion disant "sa satisfaction concernant les avancées pour la création du lycée polyvalent d'Argelès-sur-Mer. Ce lycée est un espoir pour tous les habitants des Albères et de la Côte Vermeille. La région et l'Etat s'engagent désormais à faire de cet espoir une réalité" indique la motion.

"C'est aussi et surtout le moyen d'une vraie égalité des chances pour tous nos enfants en mettant fin à un quotidien extrêmement pénible pour eux et en leur permettant de poursuivre leurs études et leur vie de lycéens dans de bonnes conditions. Au nom des habitants - le conseil municipal remercie le conseil régional Languedoc-Roussillon et le rectorat qui ont donné leur accord pour que ce lycée voie le jour."

Motion approuvée à l'unanimité (abstention de M^{me} Caseilles)

Coopératives scolaires :

Le conseil a voté les subventions pour les coopératives scolaires pour permettre le paiement des licences sportives.

Anciens combattants Une nouvelle association

La section fédérale André Maginot des Pyrénées-Orientales est née.

Elle a reçu son drapeau lors du congrès de la fédération nationale à Tours.

Cette association est présidée par Michel Serbanne, bien connu dans le monde combattant du canton.

Contact : 04 68 81 16 67.



Coup de mer : Argelès-sur-Mer n'a pas échappé au violent coup de mer enregistré lors du second week-end d'octobre. La station météo de la réserve naturelle du Mas Larrieu a enregistré près de 200 millimètres de précipitations dont 150 pour la seule journée du dimanche 10 octobre. Le vent d'est a provoqué une très forte houle et des creux supérieurs à 5 mètres. Sur la promenade et au Racou, la mer est parvenue à franchir la dune sans créer trop de dommages. L'ensemble des passages à gué a dû être fermé par les services municipaux qui ont également installé les aquabarrières au gué de la rue du 14 juillet.

- Curie - Pasteur : 2 384 euros ;
- La Granotera : 633 euros ;
- Molière : 1 121 euros ;
- Les Tamaris : 313 euros.

La subvention est proportionnelle au nombre d'enfants.

Par ailleurs, la coopérative scolaire Curie - Pasteur a reçu 762 euros pour les classes de catalan.

Villes oléicoles :

Le conseil a décidé d'adhérer à la Fédération Française des Villes Oléicoles. La cotisation annuelle est fixée à 500 euros.

Projet urbain partenarial :

Une opération immobilière concernant la viabilisation de 14 lots est en cours au lieu-dit "Les Champs de Cadaques".

Elle nécessite un renforcement et une extension du réseau électrique rue André Gide d'un coût de 13 270 euros.

Le conseil a décidé de répercuter le coût des travaux sur l'aménageur grâce à la passation d'une convention de Projet urbain partenarial.

Jusqu'au 31 décembre

Inscriptions sur les listes électorales

Les élections cantonales se dérouleront les 20 et 27 mars 2011. Le canton d'Argelès-sur-Mer fait partie des cantons renouvelables. Les citoyens français peuvent demander leur inscription sur les listes de la commune si :

- ils y possèdent leur domicile réel ou s'ils justifient de leur qualité de contribuable depuis 5 ans sans interruption et en nom propre ;
- ils y exercent en qualité de fonctionnaire public assujéti à résidence obligatoire.

Les demandes d'inscription (formulaire disponible en mairie ou sur le site <http://fr.argeles-sur-mer.com> à la rubrique documents administratifs) sont reçues en mairie au service intérieur du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18 h.

Inscription des jeunes de 18 ans :

Si vous avez eu ou aurez 18 ans entre le 1^{er} mars 2010 et le 28 février 2011, vous entrez dans le cadre de l'inscription d'office (vérifier auprès de la mairie que votre inscription est bien prise en compte).

Changement d'adresse :

Si vous avez changé de domicile, vous devez signaler ce changement à la mairie en indiquant précisément vos nouvelles coordonnées.

Si vous n'avez pas reçu les précédents documents électoraux, veuillez contacter la mairie.

Renseignements au 04 68 95 34 46.

En piste pour le Téléthon

La coordination argelésienne vous donne rendez-vous les 3 et 4 décembre à l'espace Jean Carrère pour manifester votre soutien à l'Association française contre les myopathies.

An nouveau lieu, nouvel élan. C'est ce que souhaite la coordination argelésienne pour le Téléthon qui aura pour cadre cette année l'espace Jean Carrère les 3 et 4 décembre. Un espace couvert et chauffé, mieux à même de drainer la solidarité de tous les Argelésiens et de permettre aux associations de se montrer sous leur meilleur jour.

Depuis plusieurs semaines, la coordination multiplie les réunions pour mettre sur pied le programme d'animations le plus complet possible, programme qui débutera le vendredi 3 décembre à 14h30.

On sait d'ores et déjà que la Ferme du Bonheur présentera

ses animaux à l'extérieur de la salle et que le fil rouge des deux jours proposera de reconstituer une dizaine de puzzles.

Parmi les animations proposées, une soirée alsacienne le vendredi 3, un concert de guitares à la salle Buisson le samedi 4 et, en soirée, à l'espace Jean Carrère le spectacle de Laurent Peyrac, le sosie officiel de Claude François.

L'an passé, au niveau national, le Téléthon avait enregistré un recul des dons.

A Argelès-sur-Mer, la mobilisation de tous avait permis d'inverser cette tendance. 13 912 euros avaient été récoltés en 2009 au profit de l'AFM.

C'est le record à battre en 2010.



Longévité

Marcelle Narbonne, vice-doyenne des Français

Marcelle Narbonne coule une retraite heureuse à la maison de retraite Les Capucines à Argelès-sur-Mer depuis 1999. Depuis le 4 novembre, elle est aussi la vice-doyenne des Français. Née en Algérie à Isserville le 25 mars 1898, Marcelle Narbonne a rejoint la métropole en 1962 après une carrière professionnelle de dactylo. Son époux fut une des victimes de la première guerre mondiale. Aujourd'hui, Marcelle Narbonne n'est devancée dans ce classement des super centenaires que par Mathilde Aussant, née le 27 février 1898, soit 27 jours avant elle.



Marcelle Narbonne, le 25 mars 2010, le jour de son 112^e anniversaire.

Elle est également la 16^e personne la plus âgée au monde.

L'année de sa naissance, Emile Zola publiait "J'accuse" dans l'Aurore... et la firme automobile Renault était fondée le 1^{er} octobre...

Générosité

La collecte d'un Noël pour Tous

Par un geste simple, vous pouvez faire le bonheur d'enfants et améliorer ainsi le Noël de familles en difficulté.

Dans votre grenier, cellier ou garage doivent bien se trouver des jouets inutilisés mais en bon état, des livres pour enfants ou des albums de bande dessinée.

Les bénévoles de l'association «Un Noël pour Tous» vous attendent jusqu'au samedi 18 décembre, du lundi au samedi de 9h à 12h au 2 boulevard Edouard Herriot (ancienne gendarmerie), 2^e étage, pour recueillir vos dons qui seront ensuite distribués auprès de familles argelésiennes dans le besoin. D'avance merci.

Restaurants du Coeur

Une navette Argelès - Saint-André

En association avec les Restaurants du Coeur, la ville d'Argelès-sur-Mer met en place tous les mardis après-midis, du 30 novembre jusqu'à fin mars, une navette en direction de Saint-André où sont distribués les colis alimentaires de cette association.

Cette navette s'effectue à bord du mini-bus municipal, Visiocom. Conduite par un bénévole de l'association, elle n'est accessible qu'aux personnes accueillies aux Restaurants du Coeur.

Citoyenneté

4 nouveaux délégués de quartier

Quatre nouveaux délégués de quartier viennent d'être nommés. Il s'agit de René Sicart pour le secteur de la Coste Rouge (route de Collioure), de Gilles Delépine pour le lotissement L'olivieraie et de Josette Cristau pour le chemin du Roua.

Au village, Marie-Pierre Laffont et Barry Morton, 32 et 34, rue Racine sont les nouveaux délégués du secteur de la Granotera - le Regatiu.

2 postes sont à pourvoir. Ils concernent les secteurs Aspres de la Sorède - Hôtel de Ville et des berges de la Massane. Candidatures au secrétariat des élus au 04 68 95 34 24.

Enquête : votre avis nous intéresse

La ville souhaite développer les activités culturelles dans la commune. Elle recense d'abord les attentes des Argelésiens. Une enquête est lancée jusqu'au 15 décembre.

A quel type de spectacles ou d'événements avez-vous assisté à Argelès-sur-Mer depuis le début de l'année ? Etiez-vous seul ou en famille ?

Comment en avez-vous appris l'existence ? Quel budget êtes-vous prêt à consacrer à une manifestation culturelle ?

Depuis le mois d'octobre, pour mieux connaître les attentes des citoyens en matière de culture, un questionnaire est en ligne sur le site internet www.argeles-sur-mer.com.

Il est bien sûr anonyme et il ne faut que quelques minutes pour le remplir. Il sera d'une grande utilité à ceux qui, élus et responsables municipaux, se penchent sur la culture dans la commune et envisagent de développer de nouvelles activités.

Certaines ont déjà vu le jour depuis deux ans, à l'exemple des Musicales (*lire ci-dessous*) qui étoffent leur programmation. La participation du plus grand nombre permettra de définir les axes de développement d'une programmation culturelle qui se



veut ambitieuse et à la portée de tous.

Ce questionnaire est également disponible en version papier dans les lieux suivants : mairie, office du tourisme, espace Waldeck-Rousseau, galerie Marianne, Centre d'interprétation de l'Albera, cinéma Jaurès

et médiathèque.

N'hésitez pas à donner votre avis.

Musicales d'Argelès-sur-Mer

Le programme de la seconde saison

C'est reparti pour la seconde saison des Musicales d'Argelès-sur-Mer qui ont débuté au mois d'octobre avec le duo violon-vibraphone Les Princes du Tzigane et, en novembre, avec le duo violon-guitare de Raphaëlle et Gabrielle Rubio.

Cette seconde saison se veut résolument éclectique avec musique sacrée et classique, jazz mais aussi art lyrique et tango qui investiront la galerie Marianne, l'église Notre-Dame-del-Prat mais aussi, pour la première fois, l'espace Jules Pams et le casino.

Voici le programme du premier semestre.

Samedi 15 janvier 2011

L'art lyrique avec Dominique Cote, baryton et les Amis d'Alain Marinaro. Galerie Marianne à 17h.

Dimanche 13 février 2011

Concert de musique sacrée avec l'Ensemble vocal et ins-



trumental Madrigalis dirigé par Maryse Tatangelo. Eglise Notre-Dame-del-Prat à 17h.

Samedi 26 mars 2011

A touch of tango par Astoria Quartet. Galerie Marianne à 17h.

Samedi 30 avril 2011

Florilège et petits pas par La Clé des Anches, formation de 20 clarinettes. Espace Jules

Pams à Valmy à 17h.

Samedi 21 mai 2011

Itinéraire d'un baryton martin avec Emilie Benterfa, piano et Alain Martin, baryton. Galerie Marianne à 17h.

Samedi 4 juin 2011

Soirée jazz par Four On 66 (batterie, guitare, clavier et chant). Joa Casino d'Argelès à 21h.

Saint Côme et saint Damien 2011

Le Théâtre des Argelésiens recrute

Après le succès de la soirée du Cabaret des Argelésiens, soirée qui sera renouvelée l'année prochaine, le comité d'organisation de la saint Côme et saint Damien planche déjà sur l'édition 2011 avec une idée en tête : organiser une soirée théâtrale où les Argelésiens monteraient sur les planches.

Avec l'appui des associations de théâtre de la commune, ce théâtre des Argelésiens prendrait la forme de sketches et de saynètes interprétés par des amateurs sur la scène du cinéma Jaurès.

Si vous avez la fibre théâtrale ou si vous souhaitez tout simplement participer à l'organisation d'une soirée qui va exiger un gros travail de répétition, vous êtes invités à participer à la réunion d'information qui se déroulera le samedi 11 décembre à 9h30, salle des commissions de l'hôtel de ville.

Contact : 06 28 94 81 49.

Les rendez-vous de Noël



Jusqu'au 17 décembre

Concours de façades

Pour les fêtes de fin d'année, la ville relance le concours de façades illuminées pour les appartements, les maisons individuelles et les plus belles vitrines de commerces. Le jury passera en fin d'année.

Inscriptions jusqu'au 17 décembre à l'accueil en mairie ou en téléphonant au 04 68 95 34 58 et par courriel à communication@mairie-argeles-sur-mer.fr

11 décembre-5 janvier Les crèches de Noël

Organisée par le comité de jumelage, l'exposition se déroule cette année salle du foyer, sous le cinéma Jaurès. Le comité y présentera plusieurs dizaines de crèches. Exposition fermée le 25 décembre et le 1^{er} janvier. Entrée gratuite.



14-16-17 décembre Le Noël des écoles

- Mardi 14 décembre : Noël des 3 écoles maternelles à l'espace Jean Carrère à partir de 14h. Chants, spectacle de Pilule et André, arrivée du Père Noël en petit train et distribution des jouets.

- Jeudi 16 décembre : Noël des CP et de CE1 au Casino à partir de 14h. Spectacle de Pilule et André, remise des médailles du cross des écoles et goûter.

- Vendredi 17 décembre : Noël des CE2, CM1, CM2 et CLIS à l'espace Jean Carrère à partir de 14h.

Spectacle, remise des médailles du cross des écoles et goûter.

15-24 décembre

Noël des commerçants

Animations commerciales. Opération Tapis Rouge et grande tombola permanente.



17-24 décembre Marché de Noël

Les chalets seront installés sur la place saint Côme et saint Damien. Marché ouvert de 10h à 19h30 avec nocturnes jusqu'à 21h le vendredi 17, le samedi 18 et le jeudi 23 décembre.

Tous les jours, à 11h30 et 18h30, les instants dégustation. Animations musicales avec des fanfares, maquillages, jeux, balades en calèches et poneys, descende du Père Noël depuis le clocher de l'église, ateliers pour les enfants.

17 décembre Concert de Gospel

Argelès Gospel Singers, sous la direction d'Alain Martin, interprète son récital à 21h, d'abord sur le Marché de Noël (avec vin chaud), puis à l'église Notre-Dame-del-Prat. Entrée libre participation.



22 décembre Spectacle de Noël

Spectacle pour enfants avec féerie laser «Neige et le magicien Bracada» à 16h30 à l'espace Jean Carrère proposé par l'Office municipal d'animation. Après le spectacle, à 17h30, parade dans les rues derrière le char du Père Noël. Départ de l'espace Jean Carrère et arrivée au marché de Noël.

1^{er} janvier Premier bain de l'année

Rendez-vous à 10h30 le premier jour de l'année plage centre pour commencer 2011 par un bon bain rafraîchissant. Prévoir peignoirs et vêtements chauds.

La ville offrira un diplôme attestant de la performance et l'Office municipal d'animation le café.



11 novembre : des diplômes pour les anciens combattants



La cérémonie du 11 novembre, commémorant l'armistice mettant fin à la première guerre mondiale, a pris cette année un caractère particulier.

A la fin de celle-ci, des diplômes ont été remis aux anciens résistants ou soldats titulaires de la carte d'anciens combattants 1939 - 1945, ceci à l'occasion de la célébration du 70^e anniversaire de la seconde guerre mondiale.

Auparavant, le cortège parti de l'hôtel de ville, constitué des élus, des associations patriotiques, des représentants des autorités civiles et militaires et des enfants des écoles, avait rejoint le cimetière où le monument aux morts et le carré militaire ont été abondamment fleuris.

Salon d'Art : plus de 4 600 visiteurs

La XVI^e édition du Salon International d'Art, organisée par l'Association Artistique Argelésienne avec le concours de la ville, a tenu toutes ses promesses.

4 600 visiteurs ont franchi les portes de l'espace Jules Pams de Valmy et ont découvert les 160 peintures et sculptures présentées par les 60 exposants.

Les trois invités d'honneur du salon, Monique Foucher, Aïcha DKour et Ali Salem ont reçu la médaille de la ville des mains de Pierre Aylagas lors de la proclamation du palmarès d'une manifestation qui, année après année, rassemble toujours un aussi large public.



Coup double pour la

Nul n'est prophète en son pays dit la maxime. Les artistes argelésiens, eux, le sont et plutôt deux fois qu'une !

La seconde édition du Cabaret des Argelésiens, organisée dans le cadre de la saint Côme et saint Damien a connu un aussi beau succès que la première. Plus d'un millier de personnes se pressait dans l'espace Jean Carrère, transformé l'espace d'une soirée, en véritable cabaret avec ses tables rondes et ses lumières tamisées. La projection sur écran géant a permis à tout le public d'assister dans de bonnes conditions au spectacle.

Un grand merci donc à Thierry Madern, le présentateur de la soirée, aux techniciens de l'OMA et de Cinémaginaire, aux danseurs Didier Lafond et Camille Charon, à l'association de Flamenco et par ordre d'entrée en scène à Nathalie Cazorla, Rosy Godet, Pierre Madern, Serge Dominguez, René Bonhomme, Aimé Alberty, André Pomarède, Charles Martel,



Suzanne Arnaud, David Duran, Julien Issarni, Jean-Michel Payrou, Yannick Prod'homme, Eric Espinet, Marine Rovira, Helvia Dupont, Irénée Sourt, Marie Teixidor,

Le Plan de sauvegarde présenté à la population



Avant d'être débattu en séance du conseil municipal, le Plan Communal de Sauvegarde (*lire page 8*) a été présenté aux Argelésiens lors d'une réunion publique salle Buisson.

Entouré de plusieurs adjoints et des responsables administratifs de la ville, Pierre Aylagas a détaillé les actions qui seront mises en oeuvre en cas de d'inondation, de chutes de neige, d'incendie, de séisme ou de risque technologique.

Le zonage des risques sur le territoire communal et l'organisation mise en place pour apporter le soutien à la population ont également été évoqués lors de cette réunion publique.

soirée cabaret



Anita Rosanoff, François Mancebo, Vincent Sery, Magalie Pomarède et Céline Figueres. Tous ont rejoint sur scène à l'issue de la soirée l'infatigable

Jordi Barre pour un "Als y fotrem" qui restera longtemps dans les mémoires à l'image d'une soirée qui a fait la part belle à l'émotion et à l'amitié.

L'art au service de la solidarité



45 exposants venus de tout le département ont participé aux "Puces d'Art'gelès" organisées à l'espace Jean Carrère. Cette journée permet de découvrir le travail d'artistes qui créent sur place et font ainsi partager leur passion aux visiteurs.

Cette année, un partenariat a été noué entre les Puces et le comité d'organisation du Téléthon. 40 œuvres ont été offertes par les artistes pour une tombola au profit de cette manifestation qui se déroulera les 3 et 4 décembre.

20 ans de Port-Argelès : une belle fête

Malgré une météo capricieuse le samedi mais franchement meilleure le dimanche, la célébration du 20^e anniversaire de Port-Argelès a été un joli succès populaire.

Toutes les forces vives du port -associations à vocation maritime, professionnels de la plongée et de la balade en mer, commerçants, capitainerie-, épaulées par l'Office municipal d'animation ont travaillé de concert pour proposer 2 journées riches en animations et émotions.

Le clou de celles-ci fut sans conteste la démonstration de joutes languedociennes avec le concours de la Jeune Lance Sportive Mézoise. Un spectacle haut en couleur pour le plus grand bonheur du nombreux public massé sur les quais du port.



Réunions de secteurs : la boucle est bouclée

Le conseil municipal a terminé sa ronde de réunions de secteurs, débutée par trois rencontres au mois de juin à la plage et poursuivie par les quatre autres organisées au mois d'octobre pour les quartiers du village et des écarts.

Des réunions qui permettent aux élus et aux techniciens de la ville de mieux connaître les souhaits des citoyens, d'expliquer les raisons d'un aménagement et de présenter les projets inscrits au budget municipal.

C'est aussi l'occasion pour les Argelésiens d'interpeller les élus. Au hit-parade des doléances, la vitesse excessive, les déjections canines et les petites incivilités qu'un comportement tout simplement citoyen permettrait de gommer.



Agenda

Expositions

Décembre

- **Judi 2**
Ciné-forum des Amis de Cinémaginaire. Cinéma Jaurès à 19h
- **Du 3 au 4**
Téléthon (lire page 11)
- **Mercredi 8**
Contes pour enfants : «Nicolette et autres contes» par Violaine Condat. Médiathèque à 15h
Café poétique des Amis de la Bibliothèque. Salle Buisson à 19h
- **Samedi 11**
Connaissances du Monde : «Prague et la Bohème», un film d'Eric Fontaneilles. Cinéma Jaurès à 14h30
Conférence de Joan Tocabens, "La sorcellerie en pays catalan" avec El Casal de l'Albera. Salle Buisson à 17h
- **Du 14 au 17**
Noël des Ecoles (lire page 13)
- **Du 15 au 24**
Noël des Commerçants (lire page 13)
- **Judi 16**
Les Jedis du Théâtre des Amis de la Bibliothèque. Deux pièces du Théâtre du Réflexe : «Faut qu'on cause» et «Chut, contes des pays lointains». Cinéma Jaurès à 20h30
- **Vendredi 17**
Concert de Gospel avec Argelès Gospel Singers, sous la direction d'Alain Martin. A 21h, début du récital sur le Marché de Noël, puis à l'église Notre-Dame-del-Prat. Entrée libre participation.
- **Du 17 au 24**
Marché de Noël (lire page 13)
- **Dimanche 19**
Rifle des Gegants. Espace Jean Carrère à 17h

● **Mercredi 22**
Spectacle pour enfants à 16h30 à l'espace Jean Carrère proposé par l'Office municipal d'animation. Après le spectacle, parade dans les rues derrière le char du Père Noël

● **Judi 23**
Rifle des Gegants. Espace Jean Carrère à 20h30

● **Samedi 25**
Rifle du Foment. Espace Jean Carrère à 17h

● **Dimanche 26**
Rifle des Gegants. Espace Jean Carrère à 17h

Janvier

● **Samedi 1^{er}**
Rifle du Foment. Espace Jean Carrère à 17h

1^{er} bain de l'année : rendez-vous à 10h30. Prévoir peignoirs et vêtements chauds

● **Dimanche 2**
Rifle des Gegants. Espace Jean Carrère à 17h

● **Samedi 15**
Boxe française, sélection départementale jeunes avec le Phoenix Argelésien. Espace Jean Carrère de 13h30 à 19h
Connaissances du Monde : «Mon Québec», un film d'André Maurice. Cinéma Jaurès à 14h30

Les Musicales d'Argelès : «L'Art lyrique» avec Dominique Cote, baryton. Salle Buisson à 17h

● **Mercredi 19**
Le Cinéma des Enfants : "Un crocodile dans mon jardin" (à partir de 2 ans). Cinéma Jaurès à 14h30

● **Du 19 au 20**
Le Village des Lutins (lire page 13)

● **Les 22 et 23**
Stage de danse avec Jetonn' Danse Cie et Ray Norman, professeur invité. Rens. au 04 68 81 04 90

● **Du 28 au 30**
14^e Festival «Maghreb, si loin, si proche». Rens. sur www.cinemaginaire.org

Février

● **Samedi 12**
Conférence du Casal de l'Albera. Salle Buisson à 17h

● **Dimanche 13**
Les Musicales d'Argelès : L'ensemble vocal et instrumental Madrigalis. Concert de musique sacrée, dirigé par Maryse Tatangelo. Eglise Notre-Dame-del-Prat à 17h

● **Mercredi 16**
Le Cinéma des Enfants : "Gremlins" (à partir de 7 ans). Cinéma Jaurès à 14h30

● **Samedi 19**
Connaissances du Monde : «Vietnam», un film de Christian Vérot. Cinéma Jaurès à 14h30

● **Samedi 26**
Carnaval : élection des Miss et Miss Baby Carnaval avec bal d'ouverture du Carnaval. Espace Jean Carrère à 21h

● **Dimanche 27**
Carnaval : sortie carnavalesque dans les rues d'Argelès village. Rues du village à 15h

Mars

● **Samedi 5**
Carnaval : sortie nocturne dans les rues du village et bal de clôture à 21h à l'Espace Jean Carrère

● **Samedi 12**
Conférence du Casal de l'Albera. Salle Buisson à 17h

● **Mercredi 16**
Le Cinéma des Enfants : "Drôle de grenier !" (à partir de 6 ans). Cinéma Jaurès à 14h30

Retrouvez toute l'actualité de l'animation sur www.argeles-sur-mer.com

Galerie Marianne

Espace Liberté
Du mardi au samedi de 14h à 18h, ainsi que les mercredis et samedis de 10h à 12h

Du 20 novembre au 7 décembre

Exposition des oeuvres de l'**Association artistique argelésienne**

Du 9 au 23 décembre

Exposition d'huiles sur toile de **Armand Isalgue** sur le thème «Nature et vibrations»

Du 5 au 26 janvier

Exposition de tableaux techniques mixtes de **Emile Llanas**

Du 27 janvier au 16 février

Exposition de collages sur bois de **Pari**

Du 17 février au 9 mars

Exposition Hommage à **Maurice Petitdidier**

Casa de l'Albera

Centre d'interprétation de l'Albera
Place des Castellans
Tous les jours (sauf mardi) de 10h à 13h et 14h à 17h

Jusqu'à avril 2011

Exposition temporaire «**Argile, Architecture, Archéologie** - l'argile et ses applications dans l'archéologie et l'architecture populaire»

Foyer communal

Rue du 14 juillet
Du mardi au dimanche de 14h à 18h, le mercredis et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.
Fermé le 25 déc. et le 1^{er} janv.

Du 11 décembre au 5 janvier

Exposition de **Crèches de Noël** par le comité de jumelages